

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, des représentants de la Société canadienne des postes ont rencontré la semaine dernière les habitants de Westfield et de Fundy Royal pour leur annoncer les changements qui seront apportés à leurs services postaux. Ces gens ont assisté nombreux à la rencontre et exprimé en termes clairs l'inquiétude vive et profonde que leur inspire la fermeture en série des bureaux de poste dans les localités rurales du pays.

Je ferai parvenir sous peu au ministre responsable de la Société canadienne des postes et au premier ministre des pétitions signées par plus de 800 de mes électeurs qui s'opposent à la fermeture des bureaux de poste ruraux. J'espère qu'on apportera toute l'attention voulue à leurs récriminations.

* * *

LA RADIO DIFFUSION

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, en 1988, dans le cadre de sa politique en matière de radiodiffusion, le gouvernement a financé l'installation de répéteurs de satellite pour améliorer la diffusion d'émissions pour les autochtones dans le Nord et dans d'autres régions du Canada. Il a investi dans une technique de radiodiffusion.

Le budget qui sera présenté aujourd'hui va prévoir l'imposition de compressions aux émissions pour les autochtones. Deux programmes seront touchés: le Programme des communications sociales des autochtones, qui vise des journaux et une radio de piste, et le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion, qui s'occupe d'émissions de télévision et de radio. Ces programmes financés par le Secrétariat d'État ont joué un rôle crucial dans le développement de médias autochtones qui reflètent les valeurs autochtones, font la promotion de l'identité autochtone et, surtout, protègent et mettent en valeur les langues autochtones.

En cette Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, le taux d'analphabétisme chez les autochtones est incroyablement élevé. Les médias autochtones s'efforcent d'y remédier. On parle ici de réduire le financement de onze journaux autochtones qui rejoignent un foyer autochtone sur quatre, d'émissions de radio totalisant 5 300 heures d'antenne et d'émissions de télévision atteignant 750 heures d'antenne.

Nous, néo-démocrates, estimons que les autochtones ont besoin de diffuser dans leur propre langue. Et voici

Article 31 du Règlement

qu'on coupe encore dans le tissu social même du Canada. Le Canada, c'est plus qu'un programme administratif. Ces réductions vont nuire aux peuples autochtones et compromettre encore l'unité de notre pays.

* * *

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, à l'occasion de cet important jour du budget, je désire rendre hommage à tous les organismes bénévoles du secteur privé qui apportent une contribution aussi importante aux discussions sur la situation économique au Canada.

Comme nous le savons tous, l'exercice de la démocratie ne peut pas et ne doit pas être confiné au seul gouvernement, dans un splendide isolement. Le processus de consultation est particulièrement important pour tout ce qui touche à l'intégrité financière de notre pays.

Sans oublier la contribution des autres, je veux souligner en particulier le travail de centaines de groupes qui existent dans presque toutes les municipalités canadiennes. Je veux parler des chambres de commerce qui sont une composante importante de notre société et qui fournissent une tribune où des opinions et des débats se font entendre d'une manière aussi objective et aussi constructive qu'il est en général possible de le faire.

C'est ainsi que les chambres de commerce de Fredericton—Oromocto ont décidé de s'unir pour organiser une séance d'information publique à laquelle je participerai, demain, au sujet du budget 1990.

Cet événement, dont je suis certain qu'on trouvera l'équivalent dans un grand nombre d'autres villes canadiennes, n'est qu'une des manifestations du rôle essentiel que jouent ces organismes en fournissant un service public pertinent et fort à propos sur des questions d'importance nationale.

* * *

L'INDUSTRIE DE LA FOURRURE

Mme Coline Campbell (South West Nova): Monsieur le Président, les représentants de l'industrie canadienne de la fourrure attirent très souvent l'attention du gouvernement sur les problèmes auxquels ils font face actuellement.

Je félicite le secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'avoir fourni des vêtements garnis de fourrure la semaine dernière aux visiteurs étrangers. Le gouvernement devrait prendre plus souvent des mesures de ce genre.